



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mardi 2 mai 2023
19h30 - 21h45

Lieu : Salle Polyvalente École Simone VEIL

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

COHEN Anne-Lise
Correspondante de quartier
HAMADOUCHE Isabelle

DUPONT Elisabeth
MEGA Dimitri

DUPONT Yves
ORTEGA Jean-Pierre

EXCUSÉ·E·S

BECHARD Aurore
CAMPERVEUX Florence
FANJEAU Nicolas
OUKZIZ Khalid

BONNAFOUS-ACQUITTER
Davina
DROUIN Anouk
LEFEVRE Ludovic
TABEY-BEUVELOT Sandrine

CALVIGNAC Laurent
FANJEAU Armand
MONCELET Enzo

Ordre du jour

- Bassin de rétention des Marots
- Conseil Citoyen des Transitions écologiques
- Parc des Marots
- Actualités

I. Bassin de rétention des Marots

Le Pôle Espaces Publics de la Ville de COLOMIERS s'est assuré auprès des services de Toulouse Métropole, Cycle de l'Eau, de la possibilité de pouvoir aménager celui-ci. Un accord de principe a été donné sous réserve d'un document présentant le projet en amont. Il doit reprendre un plan précis incluant les essences d'arbres et leurs implantations. Le Comité de quartier sera accompagné par le Pôle Espaces Publics dans la réalisation de ce dossier.

Des contraintes ont été identifiées par le Cycle de l'Eau :

- Les systèmes racinaires des arbres choisis ne doivent pas générer de défauts de structure du bassin
- La présence de végétaux ne doit pas entraver la fonction hydraulique du bassin.

⇒ *Une visite sur site est prévue avec Olivier DONNART mardi 16 mai à 8h. Celle-ci a été reportée compte-tenu des conditions climatiques du jour. Date reportée au **mercredi 31 mai à 8h.***

L'objectif de la visite sur site est de pouvoir recenser les arbres, faire un état des lieux du bassin de rétention et de commencer à se projeter sur le futur aménagement. La seconde phase du projet consistera à travailler sur plan avec le Pôle Espaces Publics pour construire la présentation attendue.

II. Conseil Citoyen des Transitions Écologiques

Deux membres du Comité de quartier sont intéressés pour participer aux travaux du CCTE. J-P. ORTEGA précise que si un Comité ne se positionne pas, les deux membres intéressés pourraient peut-être participer.

⇒ *Dimitri MEGA participera aux travaux du Conseil Citoyen des Transitions Écologiques pour cette 1^{ère} saisine.*

III. Parc des Marots

Le Pôle Participation Citoyenne est toujours dans l'attente du retour du service en charge du chiffrage du projet.

Dans la construction du projet, il convient de tenir compte du fait que le Parc soit dans son intégralité en accessibilité PMR -Personne à Mobilité Réduite-. Afin d'éviter de construire des plateformes en béton en plein milieu des espaces verts, il est souhaitable de pouvoir placer les tables en bordures des cheminements existants.

Plusieurs endroits sont identifiés par les membres :



⇒ Une visite sur site a été organisée avec Magali BIGOT - service Aires de Jeux- et Olivier DONNART - Pôle Espaces Publics-, **jeudi 11 mai**. Les propositions d'emplacements définies par les membres leur ont été présentées. Il a été partagé que le parc est dans son intégralité en accès PMR, et équipé intégralement d'un système d'arrosage automatique. Le retour d'expérience des services permet d'acter :

- Ne pas rassembler les tables à un même endroit pour éviter les rassemblements trop importants.
- L'installation de tables nécessite de confectionner des dalles en béton pour les sceller dans le sol.

3 propositions ont été envisagées :

1. Installation de la table PMR en proximité de l'entrée principale du Parc, des équipements sanitaires et bénéficiant d'une dalle assez grande pour accueillir la table dans son intégralité.



2. *Installation de la table de jeux en proximité d'un point d'eau, dans un espace pouvant également accueillir la table dans son intégralité.*



3. *Installation d'une table pique-nique avec agrandissement de la dalle dans l'espace vert et une faible modification du réseau d'arrosage en proximité. Présence d'une corbeille également.*



Les endroits envisagés n'ont que peu d'impact sur les espaces verts et sur le système d'arrosage automatique.

Une attention particulière est à avoir sur l'installation de points de rassemblements sur le parc. Mme le Maire et Mme Ségolène LABBÉ demandent au Comité de bien vouloir s'assurer de l'assentiment des riverains quant à l'installation de celles-ci. Une enquête pourrait être menée par le Comité en porte à porte ou bien par la diffusion d'un mini-questionnaire.

IV. Actualités

Réunion Intercomités du 24 mai

La prochaine réunion en intercomités se tiendra le 24 mai prochain au Terminus des Prétentieux à 19H. Elle aura pour objet de partager autour du projet « chemins malins ».

Isabelle HAMADOUCHE, et peut-être Aurore BECHARD représenteront le Comité de quartier EN JACCA-MAROTS. A-L COHEN rappelle l'objet de ce projet, il s'agirait de dénommer les chemins malins pour les faire connaître. Le service COMMUNICATION prévoit de rééditer la carte de ces chemins malins en fin d'année 2023.

Prochaine réunion CLSPD

La prochaine réunion est prévue le **jeudi 11 mai**. I. HAMADOUCHE et A. FANJEAU représentent le Comité de quartier au sein de cette instance. Les membres regrettent qu'elle soit globale et qu'elle ne soit plus territorialisée. I. HAMADOUCHE assistera à cette instance.

⇒ *L'animation de cette Cellule de Veille est vouée à évoluer. Les Comités de quartiers seront associés aux Voisins Solidaires sur des temps réguliers de partage d'information afin d'alimenter la Cellule de Veille en collégiale. Cette nouvelle organisation devrait être présentée aux Comités à échéance proche.*

Prochaines actions du Comité de quartier

Y. DUPONT rappelle qu'il convient de préparer les actions de la fin d'année pour le mois de juin. I. HAMADOUCHE informe que la directrice de l'ALAE est nommée ailleurs pour la rentrée., elle craint que l'organisation des manifestations -HALLOWEEN et NOËL- n'en soient impactées.

⇒ *Le directeur-adjoint actuellement en poste prendra la direction. Le Comité peut donc organiser en toute sérénité ces actions avec la direction de l'ALAE en place.*

Y. DUPONT propose de relancer la commission ANIMATION pour organiser ces deux actions.

Croisement chemin des Tuileries//chemin des Marots

INTITULE DE LA PROPOSITION		
Croisement Chemin des Tuileries//Chemin des Marots		
CONSTAT		
Au croisement du chemin des tuileries//chemin des marots, c'est un tout petit bout de trottoir où les piétons et vélos/trottinettes doivent se croiser dans les deux sens.		
		
La largeur de trottoir ne permet pas le croisement des vélos//piétons. De plus, l'herbe a cet endroit n'est pas tondue. Beaucoup de vélos et de piétons passent par cet endroit. Ce carrefour est dangereux.		
OBJECTIFS :		
Sécuriser ce croisement entre les véhicules//les cyclistes//les piétons.		
CONTEXTE		
		

⇒ Une demande d'étude de cette portion de voirie a été adressée au Toulouse Métropole le 16 février dernier -DIC 44885- Les services sont dans l'attente de réponse. Une relance a été faite.

V. Questions diverses/Tableau synthèse

<p><u>Bassin de rétention des Marots</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ La demande d'autorisation d'un aménagement dans cet espace a été faite par le Pôle Espaces Publics de la Ville auprès de Toulouse Métropole. ☞ Toulouse Métropole n'est pas contre un aménagement éventuel du bassin de rétention. ☞ Deux contraintes : ne pas générer de défaut de structure du bassin et ne pas entraver sa fonction hydraulique. ☞ Date prévisionnelle de visite sur site : mercredi 31 mai à 8h.
<p><u>Le Conseil Citoyen des Transitions Écologiques</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dimitri MEGA représentera le Comité de quartier EN JACCA-MAROTS au Conseil Citoyen des Transitions Écologiques pour la 1^{ère} saisine.
<p><u>Parc des Marots</u> <i>Installation de tables</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Dans l'attente d'un chiffrage par les services compétents ☞ Visite du sur site avec le Service Aire de jeux et Pôles Espaces Publics, jeudi 11 mai. ☞ Les services ont envisagé 3 espaces pour l'installation des tables.
<p><u>Projet « passages malins »</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réunion le 24 mai au Terminus des Prétentieux en Intercomités afin de construire une méthode commune pour les comités intégrant le projet. ☞ A. BECHARD, D. BONNAFOUS-ACQUITTER, et I. HAMADOUCHE sont volontaires pour participer à ce projet.
<p><u>CLSPD</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Jeudi 11 mai en salle du Conseil Municipal en mairie.

Prochaine réunion mardi 6 juin.

Fin de réunion 21h45
